

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pic de pollution atmosphérique sur l'Eurométropole de Strasbourg

Message du 22/06/2026 à 15h00

ATMO Grand Est (association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air pour le Grand Est) **informe que le taux :**

- ☐ De particules
- ☒ D'ozone

va probablement pour la journée de demain :

- ☒ Dépasser le seuil d'information et de recommandation pour le **2e jour consécutif** (critère de persistance)
- ☐ Dépasser le seuil d'alerte
- ☐ Repasser sous le seuil d'information et de recommandation

L'Eurométropole de Strasbourg a décidé de :

- ☒ Déclencher à partir de demain
- ☐ Maintenir pour demain
- ☐ Suspendre à partir de demain

Rappel seuils particules :

- Seuil d'information et de recommandation : 50 microgrammes/m³ (en moyenne journalière)
- Seuil d'alerte : 80 microgrammes/m³ (en moyenne journalière)

Rappel seuils ozone :

- Seuil d'information et de recommandation : 180 microgrammes/m³ (en moyenne horaire)
- Seuil d'alerte : 240 microgrammes/m³ (en moyenne horaire)

le plan d'actions contre la pollution de l'air de l'Eurométropole de Strasbourg qui vient compléter les mesures d'urgence préfectorales.

Lors d'un épisode de pollution intense ou persistant, conformément à l'arrêté interpréfectoral du 24 mai 2017, le Préfet déclenche par ailleurs la procédure d'alerte et met en place des mesures de réduction des émissions dans le domaine des transports, de l'industrie et de l'agriculture. En cas de persistance de cet épisode de pollution, le dispositif de circulation différenciée peut être mis en place par le Préfet. Plus d'informations sur : www.bas-rhin.gouv.fr et www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

L'ensemble de ces mesures complètent les actions de fond menées sur l'Eurométropole de Strasbourg tout au long de l'année. Détails sur : <http://www.strasbourg.eu>

Le Plan d'actions contre la pollution atmosphérique de l'Eurométropole de Strasbourg prévoit une tarification spéciale pour :

Les transports en commun

- **Réseau urbain de la CTS** (bus, tram) : gratuité des transports en commun
- **Réseau 67 de la Région Grand Est** : forfait spécial « pollution air » à 2,50 euros l'aller-retour

L'agence Vélahop

- Tarif réduit pour la location d'un vélo mécanique adulte à 3,50 euros la journée en agence Vélahop: velhop.strasbourg.eu/

Comment rester informé(e) ?

A tout moment, il est possible de suivre les évolutions de la qualité de l'air sur le territoire via le site internet : www.atmo-grandest.eu et de se renseigner sur des recommandations sanitaires et les bons gestes à adopter via les sites internet :

<https://www.atmo-grandest.eu/article/les-effets-de-la-pollution>

<https://www.strasbourg.eu/episodes-pollution>

Une permanence téléphonique est assurée pour toute information santé :
Air santé : 03 83 22 50 50

Une information spécifique est délivrée sur les panneaux à messages variables du SIRAC et sur les journaux électroniques d'information de l'Eurométropole de Strasbourg.